N° 11-630-X au catalogue
ISBN 978-0-660-25961-1

Les jeunes Canadiens et le travail à temps plein : Une transition plus lente

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Les jeunes Canadiens et le travail à temps plein : Une transition plus lente

MÉGATENDANCES CANADIENNES

Les familles de partout au pays discutent souvent des perspectives d'emploi des jeunes et de la façon dont ces perspectives ont évolué depuis l'époque de leurs parents et celle de leurs grands-parents. Ces conversations peuvent être remplies d'anecdotes et de questions à propos des générations passées. Comment les possibilités d'emploi des jeunes femmes ont-elles évolué depuis le centenaire du Canada en 1967? Un jeune homme peut-il encore suivre les traces de son père et obtenir un emploi à temps plein après ses études? Les jeunes peuvent-ils s'attendre à gagner davantage que leurs parents lorsqu'ils étaient jeunes?

Le numéro de ce mois-ci de *Mégatendances canadiennes* adopte une approche plus empirique à l'égard de ces questions, en examinant l'activité sur le marché du travail, le chômage, le travail à temps plein et à temps partiel ainsi que les salaires réels des travailleurs au Canada, de 1946 à 2015.

Les transitions vers la population active ont ralenti, car les jeunes consacrent plus de temps à l'école ou à la formation, puis intègrent un marché du travail qui a changé considérablement au cours des 70 dernières années.

L'activité des jeunes sur le marché du travail a changé considérablement au fil du temps

Depuis les années 1940, les jeunes Canadiens de 24 ans et moins ont participé au monde du travail à un taux très différent de celui des adultes plus âgés. De 1946 à 2015, le taux d'activité des jeunes sur le marché du travail (ceux qui occupent un emploi ou en cherchent un) a varié, passant d'un creux de 47,6 % en 1964 à un sommet de 71,2 % en 1989.

Graphique 1
Taux d'activité selon le groupe d'âge, 1946 à 2015

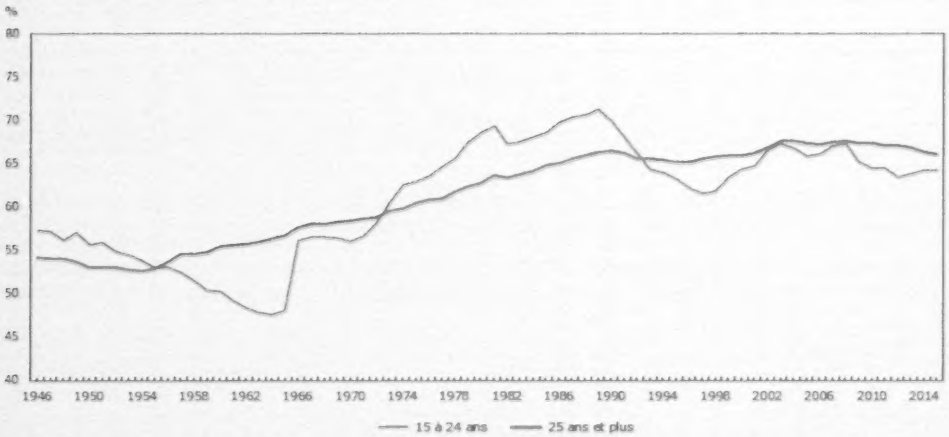

Notes : De 1946 à 1965, les taux sont fondés sur la population de 14 ans et plus. De 1966 à 2015, les taux reposent sur la population de 15 ans et plus. Terre-Neuve-et-Labrador a été incluse dans l'Enquête sur la population active au quatrième trimestre de 1949.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Bien que les adultes de 25 ans et plus aient intégré le marché du travail à un taux relativement constant de 1946 à 2015, le taux d'activité des jeunes a été beaucoup moins stable pendant cette période. À la suite de la Deuxième Guerre mondiale, la proportion de jeunes de 14 à 24 ans qui travaillaient ou qui cherchaient un emploi a baissé de façon constante pendant près de 20 ans, passant de 57,3 % en 1946 à 47,6 % en 1964. Cette diminution a coïncidé avec la hausse de l'âge limite de la fréquentation scolaire obligatoire dans toutes les provinces.

En 1965, le Canada a cessé d'inclure les jeunes de 14 ans dans l'Enquête sur la population active. À la suite de ce changement, le taux d'activité des jeunes sur le marché du travail a fortement augmenté, passant de 48,1 % en 1965 à 56,5 % en 1966.

Après s'être stabilisée durant le reste des années 1960, l'activité des jeunes a de nouveau augmenté au cours des années 1970, de sorte qu'en 1981, près de 7 Canadiens sur 10 âgés de 15 à 24 ans (69,3 %) occupaient un emploi ou en cherchaient un. L'activité des jeunes sur le marché du travail a atteint son niveau le plus élevé en 1989, se situant à 71,2 %.

L'augmentation observée du milieu des années 1960 à la fin des années 1980 a été principalement attribuable à l'intégration croissante des jeunes femmes au marché du travail qui, pour sa part, était favorisée par l'importance croissante des emplois du secteur des services et par le changement d'attitude des femmes envers la famille et le travail.

Après la récession de 1990-1992 et l'accalmie du marché du travail qui en a résulté et qui a persisté jusqu'à la fin des années 1990, l'activité a baissé, revenant aux niveaux observés au milieu des années 1970. Au tournant du millénaire, l'activité des jeunes sur le marché du travail a repris, puis a enregistré un léger recul après la récession de 2008-2009. Toutefois, l'activité des jeunes a été assez stable tout au long des années 2000 et 2010, demeurant à un niveau près de ceux observés au début des années 1990 et au milieu des années 1970.

Le taux de chômage est toujours plus élevé chez les jeunes

Les taux d'activité ne constituent toutefois qu'une seule partie de l'expérience des jeunes sur le marché du travail. Un deuxième facteur important consiste à déterminer si les jeunes peuvent trouver un emploi une fois qu'ils intègrent le marché du travail.

Le taux de chômage chez les jeunes a grandement varié de 1946 à 2015. Il était relativement faible jusqu'au milieu des années 1950, puis a augmenté de 5,9 points de pourcentage de 1956 à 1958 pour atteindre un sommet de 11,1 %. Bien que le chômage chez les jeunes ait brièvement baissé encore une fois sous la barre des 6 % en 1966 (5,6 %), il s'est accru de nouveau pour s'établir à 11,1 % en 1971.

Le taux de chômage des travailleurs de 15 à 24 ans a encore augmenté au cours des années 1970 lorsque les cohortes relativement importantes de baby-boomers sont entrées sur le marché du travail. À la suite de la récession de 1981-1982, le taux de chômage chez les jeunes a atteint son point le plus élevé en 1983, alors que 19,2 % des jeunes travailleurs étaient en chômage. La reprise de l'économie canadienne observée de 1984 à 1989 s'est traduite par une baisse constante du chômage chez les jeunes pendant le reste des années 1980. Le chômage chez les jeunes a augmenté au début des années 1990 après la récession de 1990-1992, puis encore une fois à la suite de la récession de 2008-2009. De 1990 à 2015, le taux de chômage est demeuré entre 17,2 % (1992 et 1993) et 11,2 % (2007).

Les niveaux enregistrés à la suite de la récession de 2008-2009 étaient semblables à ceux observés vers le milieu des années 1970.

Graphique 2
Taux de chômage selon le groupe d'âge, 1946 à 2015

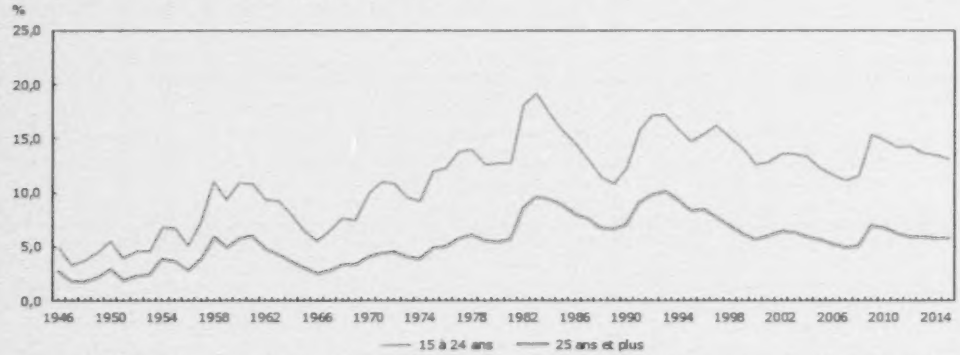

Notes : De 1946 à 1965, les taux sont fondés sur la population âgée de 14 ans et plus. De 1966 à 2015, les taux reposent sur la population de 15 ans et plus. Terre-Neuve-et-Labrador a été incluses dans l'Enquête sur la population active au quatrième trimestre de 1949.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Quelle que soit la période étudiée, le taux de chômage chez les jeunes a toujours été plus élevé que celui des travailleurs plus âgés. La différence est attribuable à divers facteurs. Chaque fois que des entreprises font des mises à pied en fonction des règles d'ancienneté, les jeunes travailleurs sont plus susceptibles de perdre leur emploi que leurs homologues plus

âgés. En outre, les jeunes travailleurs sont surreprésentés dans les petites entreprises, qui tendent à avoir des taux de mise à pied plus élevés que la moyenne. Enfin, au début de leur carrière, les jeunes travailleurs changent d'emplois plus souvent que les travailleurs plus âgés, cherchant un poste dont les exigences correspondent à leurs compétences. Une telle recherche d'emploi entraîne parfois une période de chômage.

Il en résulte que, de 1946 à 2015, le taux de chômage des jeunes a suivi des tendances semblables à celui des travailleurs plus âgés, mais il a toujours été au moins 1,6 fois plus élevé. Les plus grandes disparités entre les taux de chômage des jeunes et des travailleurs plus âgés ont eu lieu au milieu des années 1970 — au moment où les jeunes étaient un peu plus de 2,5 fois plus susceptibles d'être en chômage que les adultes plus âgés — et en 2012 — lorsque le taux de chômage des jeunes était 2,4 fois plus élevé que celui des travailleurs plus âgés.

Graphique 3
Ratio du taux de chômage des jeunes au taux de chômage des personnes plus âgées, 1946 à 2015

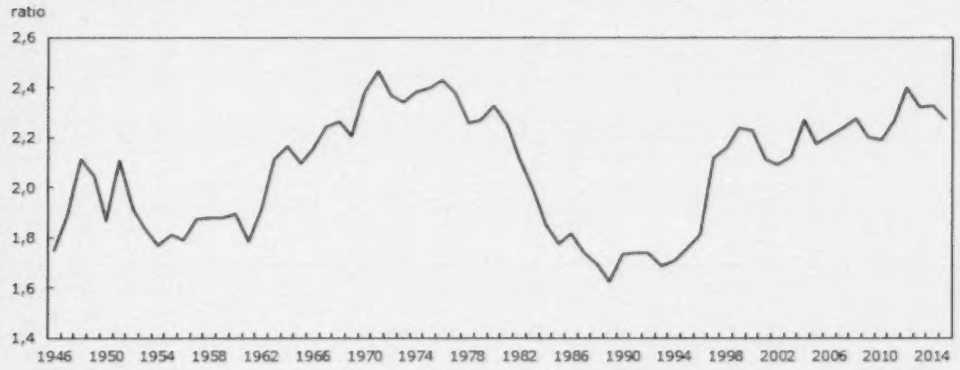

Notes : Avant 1976, les personnes de moins de 25 ans comprenaient celles de 14 à 24 ans. Depuis 1976, ce groupe comprend les personnes de 15 à 24 ans. Par « personnes plus âgées », on entend celles de 25 ans et plus.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Les jeunes sont de plus en plus susceptibles d'occuper des emplois à temps partiel

Au milieu des années 1970, il était plus courant de voir des jeunes qui n'étaient pas des étudiants à temps plein occuper des emplois à temps plein (soit des emplois consistant en au moins 30 heures de travail par semaine).

De 1976 à 1978, le taux d'emploi à temps plein — le pourcentage de la population ayant un emploi à temps plein — était en moyenne de 76 % chez les hommes de 17 à 24 ans et de 58 % chez les femmes du même groupe d'âge qui ne fréquentaient pas l'école à temps plein. Vers le milieu des années 2010, soit du début de 2014 au troisième trimestre de 2016, les pourcentages correspondants se sont établis à 59 % chez les hommes et à 49 % chez les femmes.

La baisse des taux d'emploi à temps plein parmi les personnes n'étant pas des étudiants à temps plein était déjà manifeste à la fin des années 1990 et remontait donc à bien avant la récession de 2008-2009.

L'emploi à temps plein chez les jeunes de 17 à 24 ans, ayant ou non un diplôme universitaire, a diminué considérablement de la fin des années 1970 jusqu'au milieu des années 2010.

La baisse des taux d'emploi à temps plein chez les jeunes est principalement attribuable à l'augmentation de l'emploi à temps partiel plutôt qu'aux baisses de l'activité sur le marché du travail ou à la hausse du chômage. Autrement dit, les jeunes étaient plus susceptibles d'occuper des postes à temps partiel, souvent involontairement, que d'être en chômage ou de quitter la population active.

Les salaires des jeunes occupant des emplois à temps plein diminuent

Parmi les jeunes travailleurs occupant des emplois à temps plein, les salaires ont varié considérablement des années 1980 aux années 2010. Le salaire horaire médian (en dollars constants) gagné par les jeunes de 17 à 24 ans occupant des emplois à temps plein a baissé constamment de 1981 à 1998, suivant des tendances semblables chez les jeunes hommes et les jeunes femmes. Au niveau le plus bas, en 1998, les jeunes hommes occupant un emploi à temps plein gagnaient 22,2 % de moins que leurs prédécesseurs en 1981, alors que les jeunes femmes étaient rémunérées 18,8 % de moins que les jeunes travailleuses en 1981.

Les salaires gagnés par cette cohorte se sont améliorés de façon inégale au cours des années 2000 et au début des années 2010, augmentant vers 2004 au fur et à mesure que les cours mondiaux du pétrole augmentaient, que l'essor du secteur de l'habitation s'intensifiait et que l'activité économique générale prenait de l'ampleur. Toutefois, cette augmentation n'a pas annulé les pertes subies au cours des années 1980 et 1990. En 2015, les salaires des travailleurs de sexe masculin à temps plein de 17 à 24 ans étaient 11,2 % plus faibles qu'en 1981, tandis que les salaires de leurs homologues de sexe féminin étaient 3,0 % plus faibles.

Les travailleurs un peu plus âgés — ceux de 25 à 34 ans — ont vécu une expérience différente pendant cette période, particulièrement les femmes. Bien que les salaires des femmes de 25 à 34 ans occupant un emploi à temps plein aient stagné de 1981 jusqu'au milieu des années 1990, ils ont commencé à augmenter de façon constante en 1997, ce qui rend compte de la forte croissance du niveau de scolarité et des emplois mieux rémunérés.

Parallèlement, les salaires des hommes de 25 à 34 ans occupant un poste à temps plein ont baissé tout au long des années 1980 et pendant la première moitié des années 1990, puis ils ont stagné jusqu'en 2005. Ce n'est qu'en 2013 que les hommes de ce groupe d'âge ont gagné les mêmes salaires que les hommes du même âge en 1981. En 2015, les salaires de ce groupe étaient 2,1 % plus élevés qu'ils l'avaient été en 1981.

Les provinces productrices de pétrole sont demeurées une exception

Il existe une exception notable à cette tendance. De la fin des années 1990 au milieu des années 2010, les salaires médians ont crû beaucoup plus dans les trois provinces productrices de pétrole — Terre-Neuve-et-Labrador, la Saskatchewan et l'Alberta — qu'en Ontario. Les retombées de l'essor pétrolier représentent une partie importante de ces différences interprovinciales sur le plan de la croissance des salaires. Jusqu'au milieu de 2015, les taux d'emploi à temps plein ont aussi évolué beaucoup plus favorablement dans ces trois provinces qu'ailleurs au Canada.

Références

Galarneau, D., R. Morissette et J. Usalcas. 2013. « La situation des jeunes a-t-elle changé au Canada? (www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2013001/article/11847-fra.htm) » *Regards sur la société canadienne*, nº 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

Morissette, R., W. Chan et Y. Lu. 2014. « Salaires, emploi des jeunes et inscription dans un établissement d'enseignement : données récentes liées aux augmentations des prix mondiaux du pétrole (www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2014353-fra.htm) . » *Direction des études analytiques : documents de recherche*, nº 11F0019M au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. 2016, « Perspectives sur le marché du travail des jeunes au Canada, 1976 à 2015 (www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/161205/dq161205a-fra.htm) , » *Une série de présentations de Statistique Canada sur l'économie, l'environnement et la société*, nº 11-631-X au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. 2015. « Tendances liées au choix de carrière des jeunes Canadiens et les études postsecondaires qui lui sont associées (www.statcan.gc.ca/pub/81-599-x/81-599-x2015010-fra.htm) . » *Indicateurs de l'éducation au Canada : Feuillet d'information*, nº 81-599-X au catalogue de Statistique Canada

Personnes-ressources

Pour en savoir davantage sur les concepts, la méthodologie ou la qualité des données de cette publication, veuillez communiquer avec René Morissette au 613-951-3608 (rene.morissette@canada.ca), Division de l'analyse sociale et de la modélisation.